



17ème législature

Question N° : 1017	De M. Mickaël Bouloux (Socialistes et apparentés - Ille-et-Vilaine)	Question écrite
Ministère interrogé > Santé et accès aux soins		Ministère attributaire > Santé et accès aux soins
Rubrique >santé	Tête d'analyse >Problématique de la présence des métaux lourds sur la santé	Analyse > Problématique de la présence des métaux lourds sur la santé.
Question publiée au JO le : 15/10/2024		

Texte de la question

M. Mickaël Bouloux attire l'attention de Mme la ministre de la santé et de l'accès aux soins sur les excès de métaux lourds dans le cerveau des personnes atteintes d'Alzheimer et autres maladies chroniques telles que les cancers, la maladie de Parkinson ou encore l'autisme. Selon l'AP-HP, 20 millions de Françaises et de Français sont porteurs de maladies chroniques. La principale cause serait la défaillance généralisée des analyses biologiques validées par les agences de santé. En effet, les analyses par le sang, les urines ou échantillon de cheveux, qui sont les seules à être autorisées du vivant des patients, ne représentent que 5 % du corps, 95 % du corps échappant donc totalement à la toxicologie française et à la science. La présence de métaux lourds, dans le traitement de la maladie d'Alzheimer notamment, révèle une intoxication à long terme qui provoque des troubles chez les patients et le manque de connaissance du sujet est d'autant plus préjudiciable. Il serait en conséquence impératif de former les médecins généralistes à la toxicologie, d'établir des valeurs de références et de réaliser des bilans complets dans les laboratoires français. Il conviendrait également de promouvoir des techniques de santé qui ne nécessitent pas de substances organiques et de métaux lourds tels que le cuivre et le fer. Au regard des critiques émises dans le « Traité de toxicologie » des professeurs Jan Aaseth, Guido Crisponi et Ole Anderson publié dès 2016 sur la thérapie par chélation ou du rapport du Collège de France de 2014, sur le rôle respectif des bactéries pathogènes et commensales, il souhaite savoir quelles mesures le Gouvernement compte prendre pour réviser et renforcer les protocoles toxicologiques en France, afin de garantir une meilleure détection des intoxications chroniques et ainsi protéger plus efficacement la santé des citoyens exposés aux métaux lourds sur le long terme.